

REPULSIF - BARRIERE INSECTES AU GERANIOL

ARTICLE N°721428

AVANTAGES PRODUIT

Formulation biodégradable

Ne tache pas

Gaz propulseur ininflammable

Volume net :

99.5% de matière active

CARACTERISTIQUES

Solution répulsive à base de géranol en phase aqueuse.

Biodégradabilité égale à 100%.

Non sensibilisant par contact cutané.

La substance active présente est non neurotoxique.

Concentration des matières actives :

✓ Géranol (cas n°106-24-1) : 0.5 % m/m

Substances actives notifiées dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

Craint le gel : ne pas stocker à une température inférieure à 5°C.

DOMAINE D'UTILISATION

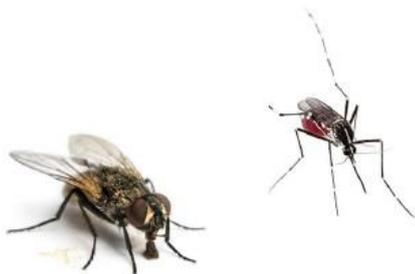
UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Solution active testée sur de nombreuses espèces : mouches, moustiques, guêpes, mites de vêtements...

Formulation efficace en utilisation curative et préventive. Elimine la présence des insectes et évite de nouvelles invasions.

Tests d'efficacité effectué sur la formulation par un laboratoire indépendant et agréé.

L'efficacité de l'effet barrière se poursuit et reste bonne au-delà de 4 jours sur les surfaces traitées.



CONDITIONNEMENT

Article : 721428

Format du boîtier : 66x218

Matière : Alu

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 400 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : Azote

Etiquette de danger : Néant

Code douanier : 3808 91 90

Indice de révision : 9_270224

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Pour le traitement en tir direct sur les insectes volants (traitement curatif): effectuer une pulvérisation de 3 secondes à 20 cm de la cible.

Pour le traitement de l'atmosphère et des surfaces (portes, fenêtres, vérandas, paravents, moustiquaires, rideaux...) des zones infestées par les insectes volants (traitement curatif et préventif): effectuer une pulvérisation de 3 secondes dans l'atmosphère afin de répartir la diffusion du spray sur 1 m².

RECOMMANDATIONS

Attention.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne pas faire vomir.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP19. Préparation biocide.

Date d'expiration : 2 ans.